

Assemblée générale et banquet de la Chambre de commerce

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France**

Band (Jahr): - **(1922)**

Heft 21

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

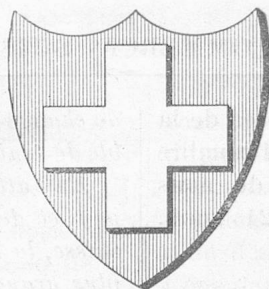
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Chambre de Commerce Suisse en France

SIÈGE SOCIAL : 61, Avenue Victor-Emmanuel III, PARIS (8^e)

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE :
COMMERSUIS-PARIS

TÉLÉPHONE : ÉLYSÉES 54-94

Heures de réception et d'ouverture de la Salle
de Lecture :

De 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures

SECTION DE LYON : 6, Quai des Brotteaux. — Tél. VAUDREY 6.70

SECTION DU SUD-EST : MARSEILLE, 115, Rue de l'Évêché. — Tél. 15-25

PRÉSIDENT D'HONNEUR

M. ALPHONSE DUNANT, Ministre de Suisse en France

COMITÉ DE DIRECTION

M. F. DOBLER, *Président* ; M. A. DUPLAN, *Vice-Président*.

MM. G. BRANDT, FÉLIX DU PASQUIER et F.-E. HIRT

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. F. DOBLER, *Président* ; M. A. DUPLAN, *Vice-Président*.

MM. G. BRANDT, J.-L. COURVOISIER, C. DELAPRAZ, FÉLIX DU PASQUIER,

CH. GAY, F.-A. GRAF, H. GUNTHERT, H. HEER, F.-E. HIRT, A. JAM,

HENRY LOHRER, A.-J. MARET,

E. MONVERT, A. REYMOND, A. STIRLIN et WOLFER-SULZER.

Trésorier : M. CH. COURVOISIER-BERTHOUD, 15, Rue Richer.

Secrétaire-Général : M. JACQUES DE PURY.

SOMMAIRE :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET BANQUET DE LA CHAMBRE DE COMMERCE. — ÉTAT DES MEMBRES. — FOIRE DE BALE. — FOIRE DE LYON. — DETTE AUTRICHIENNE ET DETTE HONGROISE D'AVANT-GUERRE. — TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES. — COURS DU FRANC SUISSE A PARIS DURANT LE MOIS DE JANVIER 1922. — IMPORTATION-EXPORTATION-DOUANES : LE NOUVEAU TARIF DOUANIER SUISSE ET L'INDUSTRIE. — RELÈVEMENT DES DROITS DU TARIF GÉNÉRAL SUISSE. — UNE LIGUE SUISSE POUR LE LIBRE ÉCHANGE. — RÉSUMÉ DES DOCUMENTS OFFICIELS. — OFFRES ET DEMANDES DE REPRÉSENTATION. — QUELQUES ADRESSES UTILES A PARIS.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ET BANQUET

DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

Nous rappelons que l'Assemblée générale ordinaire de la Chambre de Commerce Suisse en France aura lieu le 21 mars, à 17 heures, au siège social.

Cette Assemblée sera suivie d'un banquet à l'Hôtel Continental, auquel M. le Ministre DUNANT, Président d'honneur de la Chambre, a bien voulu accepter de prendre part.

Nous espérons également pouvoir compter sur la présence de diverses personnalités éminentes suisses et françaises.



Nous sommes certains que les membres de la Chambre tiendront à assister en grand nombre à cette réunion et nous les prions de nous réserver, dès maintenant, la date du 21 mars.

ETAT DES MEMBRES

Le Comité a procédé aux admissions suivantes :

Membres Effectifs :

BUCHTER (Jean), administrateur de la Compagnie Commerciale Marseillaise, 129, Promenade de la Corniche, Marseille.

KIEFER (Max, Albert), administrateur-délégué de F. SALATHÉ et Co (France) S. A., 94, rue Saint-Lazare, Paris.

SYLVANT (Cécilien), Fabrique d'Agrafes "Elbé", Clos de la Fonderie, Carouge, Genève.

WEIBEL et Co, Manufacture suisse de linge-papier, Bâle.

Membres adhérents :

CONTINENTAL EXPRESS, Société Anonyme, 59 bis, rue de la Bourse, Le Havre.

MEYER (Jean), négociant en vins, 89, avenue d'Agde, Béziers (Hérault).

FOIRE DE BALE

La sixième Foire Suisse d'Echantillons aura lieu du 22 avril au 2 mai 1922.

Nous ne pouvons que recommander aux commerçants et industriels français de se rendre à Bâle à cette occasion; il y aura là, pour eux, une occasion unique de se renseigner sur la production suisse et de s'approvisionner en marchandises de choix.

Ils constateront que l'industrie suisse est toujours à la hauteur de son ancienne réputation et que ses produits se distinguent par leur fabrication soignée, par leur solidité et par leurs prix modérés.

Voici le texte de l'appel que le Président de la Confédération suisse a lancé à cette occasion :

Bâle, vieille cité commerciale, a droit aujourd'hui à toute la reconnaissance du pays, parce que, au milieu du grand embarras économique actuel, elle aborde courageusement l'organisation de la VI^e Foire suisse d'échantillons.

Cette institution est une fois de plus appelée à rendre témoignage du travail tenace et énergique

de chaque atelier suisse et de notre volonté inflexible de tenir tête à la crise mondiale.

En attirant de nouveau l'attention de notre pays et de l'étranger sur les produits de l'habileté suisse, la Foire suisse d'échantillons peut être de la plus grande importance pour la ranimation et le relèvement de notre vie économique. Elle est le meilleur moyen pour favoriser l'écoulement de nos produits dans notre pays et pour soutenir l'exportation en lutte avec la défaveur du temps.

Notre capacité sur tous les terrains industriels et professionnels sera jugée d'après l'image que la Foire suisse d'échantillons présentera aux visiteurs.

Il s'agit donc de rassembler toutes les forces pour rendre exemplaire la Foire de crise de 1922.

C'est donc avec plaisir que, sur l'invitation de la direction de la Foire de donner mon avis, quant à la manifestation de cette année, je saisis l'occasion de faire appel aux industriels et professionnels suisses en les invitant à y participer par l'exposition de leurs travaux techniques et intellectuels et à soutenir ainsi, non seulement cette entreprise suisse, mais en même temps notre économie nationale tout entière.

C'est la nécessité qui s'impose aujourd'hui plus que jamais !

Berne, le 26 janvier 1922.

Signé : D^r HAAB

Président de la Confédération.

On trouvera au siège de la Chambre de Commerce Suisse en France, tous renseignements sur la Foire de Bâle, ainsi que des cartes d'acheteur gratuites.

FOIRE DE LYON

Nous rappelons aux membres de la Chambre de Commerce Suisse en France qui ont l'intention de faire distribuer, dans nos stands, leurs catalogues et prospectus, qu'ils ont à les remettre à notre Section Lyonnaise, 6, quai des Brotteaux, Lyon, jusqu'au 27 février, en lui faisant savoir si les imprimés non distribués devront leur être retournés après la Foire ou s'ils seront à conserver pour les foires ultérieures.

En ce qui concerne l'exposition d'échantillons, le délai d'inscription étant écoulé, nous ne pourrions prendre en considération de nouvelles demandes qu'à la condition qu'il s'agisse d'échantillons de petites dimensions.